

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contact



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Limousin



80 avenue Baudin

87000 Limoges

05 55 08 17 52

limousin@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur  



COMMUNE DE CHÂTEAUPONSAC

1 place de la République

87290 Châteauponsac

05 55 76 31 55

mairie.chateauponsac@orange.fr

Suivez-nous sur  

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours du Crédit Agricole Centre Ouest

Impression CRCO 391 007 457 RCS Limoges



JE DONNE !

AIDEZ-NOUS À RESTAURER L'ÉGLISE SAINT-THYRSE DE CHÂTEAUPONSAC

Haute-Vienne (87)



Retrouvez
tous nos projets sur :

www.fondation-patrimoine.org

► Sauvegarder un patrimoine religieux du XIème siècle

► LE PROJET

L'église Saint-Thyrse située dans la partie méridionale du bourg de Châteauponsac domine la **vallée de la Gartempe** ainsi que les jardins en terrasse et le faubourg du Moustier avec ses maisons pittoresques. Après des **fouilles préventives réalisées en 2016**, une première phase de travaux a été engagée sur cet édifice **de 2018 à 2020**, ayant permis sa **réhabilitation extérieurs** (maçonnerie, charpente, couverture, cloches, clocher, flèche, paratonnerre, vitraux, menuiseries, serrurerie, démolition de l'ancienne chaufferie. **Aujourd'hui, la nouvelle tranche de travaux lancée concerne l'intérieur du monument** très éprouvé par l'humidité et les infiltrations (restauration des peintures, de l'éclairage, de l'électricité, du chauffage...).

► LE LIEU ET SON HISTOIRE

À l'origine, chapelle du monastère dépendant de l'abbaye bénédictine de Déols en Berry, **cette église devint église paroissiale en 1431**.

Elle a un plan en forme de croix latine se terminant à l'est par un **chevet à cinq chapelles échelonnées**. La croisée du transept est couverte d'une coupole ajoutée au XIIe siècle. **Sous le bras du transept sud existe une crypte**.

Cette église a connu plusieurs campagnes de travaux au XVe siècle (murs, voûte), au XIXe (reconstruction de la flèche du clocher) et au XXe siècle (couverture et reprises partielles de maçonnerie). L'église **possède des objets mobiliers classés : statues**, lutrin, moule à hosties, reliquaires dont un phylactère qui vient de l'**abbaye de Grandmont** qui l'avait reçu en 1226 de l'**abbaye de Saint-Sernin de Toulouse**.

► LA MOBILISATION

L'église Saint-Thyrse **nécessite une restauration urgente** et c'est pourquoi la commune de Châteauponsac a pris soin de faire appel à des **entreprises spécialisées de renommée, possédant un solide savoir-faire**, pour la sauvegarder.

Cette réhabilitation profitera bien entendu aux paroissiens, riverains et autochtones, mais également aux touristes, en quête d'art ou de spiritualité.

Un grand merci par avance aux généreux donateurs qui par leur contribution permettront de **redonner un aspect digne à ce fleuron de l'art roman limousin et de le faire vivre encore des siècles**.

Montant des travaux	1,3 millions d'euros HT
Objectif de collecte	50 000 €
Début des travaux	Mars 2022

© Commune de Châteauponsac



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Thyrse de Châteauponsac

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/31431
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Châteauponsac

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant : _____

Nom ou société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone (obligatoire) _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
------------------	------	-------	-------	-------

Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	123 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre